

Agde, le 30 septembre 2020

COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »
Réunion du 29 Septembre 2020

A - VIE QUOTIDIENNE

Rue des Oliviers :

Problème récurrent de stationnement face au numéro 6 de cette rue, cela provoque des problèmes de voisinage depuis un an.

Réponse :

- Luc Larose, Direction Sécurité, programmera le passage de patrouilles afin de procéder à des verbalisations.
- Marc Sablairoles, Direction voirie réseaux, étudiera la normalisation des places de stationnement.

Rue du Rouet :

Le stationnement anarchique sur les trottoirs de cette rue empêche parfois la circulation. Proposition de mettre en sens unique.

- La mise en sens unique impliquerait un détours très important pour les riverains,
- Une consultation serait nécessaire,
- Possibilité de verbalisation,

Rue des Escaïs :

Le stationnement sur les trottoirs est gênant pour la circulation.

Louis BENTAJOU informe le comité que les trottoirs sont privés, ils appartiennent au lotissement, la ville ne peut intervenir.

SECURITE

Luc Larose a fait la présentation, sous forme d'un diaporama, de l'action menée par le service du département de la sécurité.

Etat des verbalisations :

- Domaine « code de la route » : 1

- Domaine « Troubles à l'ordre public » :14
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 1
- Domaine « Divers » : 4
- Domaine « interpellation » : 1
- Domaine « environnement » : 4

GRANDS TRAVAUX

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans le cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 août, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseaux mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : 48 229
- Nombre de prises commercialisables : 33 432 soit 69,3 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : 7 206 soit 14,9 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : 7 591 (dont 4 285 en copropriété) soit 15,8 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

L'objectif qui a été donné, par l'Etat, à l'opérateur est un raccordement de la quasi-totalité de la commune pour la fin de l'année à l'exception des logements raccordables sur demande.

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : cartefibre.arcep.fr.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES VOIRIES & VOIES DOUCES »

Comme chaque année, la ville investit dans son patrimoine routier sur de l'entretien de voiries. Ce sont près de 180 km (630 000m²) de voirie inter urbaine qui sont concernés auquel s'ajoute autant de voies piétonnes.

Pour maintenir un réseau routier sécurisé et de qualité, ce sont près d'1 500 000 € qui sont investis annuellement dans les différents quartiers.

L'arbitrage des investissements et donc des voiries se fait au travers d'une visite de terrain ou de Numéros verts.

En découle une analyse technique (structure, réseaux, trafic..) permettant de conforter les procédures de réfections et définir les coûts des travaux.

Cette année, sur le quartier des Cayrets, les rues suivantes ont été retenues :

- Purges Bd du St Christ
- Voirie rue des Rosacées
- Revêtement du pont de Guiraudette

Le planning prévisionnel par quartier sera disponible prochainement.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT « ENTRETIEN DES BATIMENTS »

La Ville d'Agde possède environ 400 bâtiments, de toutes natures confondues, représentant environ 25 000m² de surface de plancher (SDP).

Parmi ces bâtiments, 120 sont des Etablissements Recevant du Public (ERP), nécessitant un entretien régulier et placés sous la responsabilité de la Direction Architecture et Bâtiments (DAB).

Le budget alloué chaque année pour l'entretien, la mise en conformité ou l'amélioration de ces bâtiments est en moyenne de 800 000.00 €.

Par exemple, les travaux significatifs pour 2020 ont été, tous secteurs confondus :

- La rénovation complète de la façade de l'école d'Anatole France (+ de 100 000€)
- Le remplacement du chauffage du Bâtiment E de l'espace Mirabel (+ de 140 000€)
- La 4e tranche du remplacement des menuiseries de Jules Ferry (+ de 60 000€) pour un coût total de 350 000€ avec une fin d'opération en 2021.
- La 4e tranche de mise en accessibilité des ERP (250 000€) pour un coût total de 2 000 000€ avec une fin d'opération en 2023.

Pour 2021, des travaux spécifiques pour le quartier « des Cayrets » porteront sur la réhabilitation et la rénovation des anciens ateliers municipaux, boulevard du Saint Christ.

Enfin, dans la priorité de nos opérations, nous apportons une attention particulière "au soutien à la rénovation énergétique" et aux économies financières engendrées."

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA VOIE DOUCE LONGEANT L'HERAULT

La voie douce du boulevard du St-Christ (entre le boulevard Pompidou et le boulevard des Lucioles) fait état de détériorations importantes. De plus, ce tronçon est très étroit.

Les usages évoluant, il y a de plus en plus de personnes qui choisissent les modes actifs pour se déplacer.

Il est donc question de réaménager cette portion de plus de 800 m en mettant en valeur la berge. Une véritable voie verte élargie à 3 m / 3,50 m, qui permettra à tous les usagers de se déplacer confortablement dans un espace requalifié.

Les espaces verts situés entre la route et la voie douce seront repris et mis en valeur, ainsi que la zone restante entre la voie verte et le nez de quai (espaces de détente, zones végétalisées...). L'éclairage public sera également repris afin de valoriser l'aménagement.

Le montant des travaux est estimé à 200 000 €.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M RUIZ, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Viviane ALENGRIN, Denis BONTEMPS, Michel DREMONT, Jeanine ESCUDIER, Josette GOUJET, Christian FOUCHER, Chantal GILBERT, Régine HENRI, Lionel LABUSSIÈRE, Serge LELOUP, Jean Marc MENA, Jean Claude NEEL, Alain PAGANON, Jeanine PALUMBO, Bertyl PELLIEU, Lionel STENGER, Jean Paul TAGIASCO, Marie Hélène TARDIEU.

Absents excusés :

Laetitia BERZIN, Marie Hélène BOUYSSOU.